



**Thématique : En tant que jeune surveillant, quelle est votre attente de l'action de l'administration pénitentiaire et de la Justice ?**

<p>Problématique/ enjeu identifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Un management bienveillant</b> : Attente du soutien par la hiérarchie, de la considération pour les agents même lorsqu'ils sont stagiaires.</li>   <li>● <b>Des moyens humains nécessaires</b></li>   <li>● <b>Prévisibilité et stabilité du rythme de travail et des plannings</b> : pour pouvoir organiser sa vie personnelle et rendre le travail moins anxiogène et perturbant pour la vie de famille.</li>   <li>● <b>Un temps de formation adapté</b> : absence de formation sur tous les postes, formation à l'ENAP trop courte et trop lacunaire ex. formation sécurité incendie et affectation en région parisienne dans des établissements en souffrance qui</li> </ul>	<p>Idées / propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Moins de passe-droits pour les agents qui se comportent mal et de justes sanctions. Plus d'équité dans la répartition de la charge de travail, avec un contrôle de l'encadrement.</li>   <li>● Généralisation du binôme sur les coursives pour prendre en compte la multiplication des activités en milieu carcéral et donc des mouvements et la sur-occupation des cellules.</li>   <li>● Interdire la modification par les planificateurs des plannings des agents moins de 15 jours avant l'échéance.</li>   <li>● Un temps de formation à l'ENAP plus long, notamment sur le MTI et la sécurité incendie. Imposer dans les établissements des doublures sur les postes spécifiques tels les PIC de</li> </ul>
---	--

<p>n'ont pas le temps de former.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>De la solidarité entre les personnels :</b> attente satisfaite.</li> <li>● <b>Travailler en sécurité :</b> activité boxe pour les personnes détenues, équipement vidéo présent mais insuffisamment ou de qualité insatisfaisante.</li> <li>● <b>Attente d'une justice stricte envers les personnes placées sous main de justice :</b> trop de souplesse envers les personnes détenues.</li> <li>● <b>Un salaire en adéquation avec les missions exercées :</b> attente satisfaite par rapport aux missions exercées mais disparités entre les établissements qui ont un rythme de travail moins contraignant (un 3-2 par exemple) mais dans lesquels les agents sont autant payés que dans les établissements avec un rythme en 4-2.</li> </ul>	<p>bâtiment.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Remettre en cause la dispense de sport de combat auprès des personnes détenues, qui peuvent se montrer violentes envers les personnels. Compléter le parc vidéo, voire améliorer la qualité des équipements de vidéo surveillance.</li> <li>● Plus de cadre dans l'organisation de la vie quotidienne des personnes détenues (horaires de lever et de coucher par exemple), moins de passe-droits notamment lorsqu'ils ne sont pas à l'heure pour un mouvement ou une activité. Sanctionner les incivilités mêmes mineures pour marquer le coup.</li> <li>● Généralisation du même rythme de travail sur tous les établissements.</li> </ul>
--	--

Groupe de réflexion s'étant tenu le 08/11/2021 en présence de 11 stagiaires surveillants.